



ethnographiques.org

Revue en ligne de sciences humaines et sociales

Pascal Viot, Luca Pattaroni, Jérôme Berthoud

**Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse.
Éléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide
de matériaux sonores et visuels**

Résumé

L'organisation de l'Euro 2008 de football à Genève a été l'occasion pour notre équipe de recherche d'étudier la problématique du gouvernement de la foule dans le contexte d'une manifestation sportive. Cet article traite de l'ambiguïté pour l'autorité publique de ce type de manifestation qui doit être suffisamment sécurisée pour éviter les dérapages de la part de supporters tout en garantissant un bon déroulement de la fête comportant par définition une forme d'exubérance. Dès lors, il ne s'agit pas pour les forces de l'ordre d'empêcher mais de maîtriser le débordement, condition sine qua non pour que la festivité de l'évènement s'accomplisse. Comment les forces de l'ordre gèrent-elles cette situation complexe ? Où se situe la limite entre prévention et répression ? Comment mettre en place une politique de gestion de l'ordre public compatible avec la manifestation sportive festive ? Notre analyse vise, dans une approche ethnographique, à rendre compte des conditions pratiques du déroulement de la manifestation à partir de séquences d'observations vidéo enregistrées lors d'un jour de match à Genève. Les matériaux empiriques collectés permettent de décrire finement trois situations mettant en lumière la capacité de basculement rapide de l'action supportrice et la complexité du travail policier confronté à une foule en liesse. Dans un tel contexte, nous montrerons que le bon déroulement de la manifestation exige un travail de redéfinition du rôle des forces de l'ordre, dont les gestes se situent aux frontières de l'accompagnement et de l'interdiction.

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

Abstract

Seeing and analyzing crowd control : considerations on the study of festive gatherings through the use of audiovisual material. The goal of our research project was to analyze the mechanisms of crowd control on the occasion of the 2008 European Football Championship held in Geneva. In this article, we describe the necessary ambiguity of these occasions for public authorities. On the one hand, they must guarantee that the occasion is sufficiently secure to avoid infractions or incivilities by fans ; on the other hand, they must create the conditions for a festive event of which exuberance is a central part. Police forces aim not to eliminate excesses but to contain them, since some degree of excess is indispensable to ensure the accomplishment of the event. How does the police deal with this complicated situation ? Where is the limit between preventive and repressive measures ? How do they implement management of the public order in the setting of a sports event ? We aim to render visible the practical conditions of the event by making use of video sequences recorded during a match in Geneva. The empirical materials collected will be used to describe three different situations that highlight how quickly fan action can radically switch natures and how complex it is for the police to face a jubilant crowd. In such a context, we show that assuring the smooth progress of the event requires a redefinition of the role of the police, whose interventions must tread a fine line between permissiveness and prohibition.

Pour citer cet article :

Pascal Viot, Luca Pattaroni, Jérôme Berthoud. « Voir et analyser le gouvernement de la foule en liesse. Eléments pour l'étude des rassemblements festifs à l'aide de matériaux sonores et visuels », *ethnographiques.org*, Numéro 21 - novembre 2010 [en ligne].
<http://www.ethnographiques.org/2010/Viot,Pattaroni,Berthoud> (consulté le 25/10/2010).

Introduction

De par le monde, les grandes manifestations sportives font la une des journaux. Elles drainent des dizaines de milliers de participants qui viennent s'ajouter, le temps de l'événement, aux habitants de la ville hôte. Bien souvent, en particulier lorsqu'il s'agit de sports populaires comme le football, ces manifestations ne se cantonnent pas au seul lieu de la joute sportive mais se diffusent à l'ensemble la ville au travers d'immenses rassemblements festifs. Cette foule en liesse ébranle temporairement l'ordre de la ville, l'éprouvant par le déploiement de comportements publics qui se situent bien loin des formes réglées et contenues propres aux espaces publics, telles qu'elles sont habituellement étudiées par la sociologie urbaine. Ces débordements festifs — susceptibles quelquefois de basculer dans l'outrance, la provocation ou la violence (Jaccoud et Malatesta, 2007, Basson, 2001, Bodin, 1999, 2000 et 2003, Mignon, 1995, Barbey, 2008) — sont ambigus puisqu'ils attestent de l'implication enthousiaste des participants tout en étant lourds de menace vis à vis de la sécurité des biens et des personnes. Face à cette ambiguïté, la gestion de la sécurité publique par les autorités et les organisateurs locaux se conçoit différemment de celle d'autres formes de rassemblements publics, dont le débordement — loin d'être perçu comme festif — est d'emblée qualifié négativement, comme lors des manifestations politiques [1]. Dès lors, il nous a semblé important d'étudier la dynamique de cette foule en liesse et la manière dont elle peut être « gouvernée », c'est-à-dire à la fois accueillie dans sa dynamique propre tout en étant inscrite plus largement dans un ordre urbain momentanément recomposé. Plus fondamentalement, l'étude du gouvernement de la foule en liesse confirme l'idée que les enjeux de la gestion de la sécurité d'une grande manifestation se jouent non seulement à l'échelle des dispositifs discursifs et pratiques qui la légitiment et l'encadrent, mais aussi à l'échelle des corps engagés et des émotions qui les animent [2].

Enquête et enjeux méthodologiques : la manifestation sportive comme objet de recherche empirique

Une recherche collective menée à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne nous a offert l'occasion d'observer de façon détaillée les enjeux de sécurité autour de l'organisation de l'Euro 2008 de football à Genève [3]. Dans une approche qualitative, nous avons réalisé 30 entretiens avant et après la manifestation et environ 700 heures d'observation pendant le déroulement de celle-ci, en nous attachant à cerner au mieux l'usage que les participants font de l'espace urbain. Dans cette logique, nous nous sommes intéressés aux rassemblements des supporters dans et aux abords de la « Fan Zone » (public viewing area (PVA) [4] où les matchs étaient retransmis sur écrans géants) mais aussi à leurs déplacements organisés ou spontanés dans la ville de Genève qui servit de cadre à la manifestation. Nous avons eu recours à l'observation ethnographique *in situ* (assistée par la prise d'images vidéo) afin de chercher notamment à saisir les opérations pratiques déployées par les acteurs en charge de la sécurité publique [5] pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Avant de développer notre étude de cas, il nous faut revenir brièvement sur les principales idées qui ont guidé notre définition de l'objet afin d'établir leur congruence avec la recherche de type ethnographique que nous avons menée.

La manifestation sportive festive comme épreuve pour la ville

Une manifestation sportive comme l'Euro 2008 de football est avant tout un rassemblement de personnes dans l'espace public (Joseph, 1996) qui se traduit par une occupation plus ou moins dense de l'espace. La manifestation fait donc exister une foule [6], véritable épreuve publique de coprésence pour les membres qui la composent et les autres citoyens qui doivent « composer avec », la principale étant l'évitement des débordements négatifs pour que se réalise l'horizon d'attente festif prôné par ses organisateurs et alimenté par le partage d'émotions « collectives » autour d'un but commun (la victoire de « leur » équipe en l'occurrence) [7].

De manière générale, on peut associer le déroulement d'une manifestation sportive et festive, comme l'Euro 2008 à Genève, à l'idée d'une « mise à l'épreuve » de la ville au cours de laquelle sont révélées ses qualités [8]. En effet, si la ville peut être vue de manière générale comme un lieu qui exige un travail de composition d'un monde commun à partir d'éléments et d'échelles hétérogènes, la manifestation organisée augmente cette hétérogénéité et oblige à recomposer — momentanément — un nouvel ordre commun. La préparation et le déroulement de la manifestation viennent donc littéralement éprouver ce dont sont capables les dispositifs d'ordonnement de la ville et, par conséquent, les qualités que l'on peut prêter à la ville telle qu'elle se reconfigure.

La mise à l'épreuve est à la fois quantitative et qualitative. Quantitative car la ville doit soudainement faire avec des dizaines de milliers d'usagers supplémentaires. Elle doit malgré cet afflux maintenir dans la mesure du possible un cadre adéquat pour la poursuite des activités quotidiennes, tout en permettant à ceux qui viennent de prendre part à son ordre fonctionnel et social (manger, dormir, se déplacer, consommer, etc.). D'autre part, la manifestation implique une épreuve qualitative, liée cette fois-ci non pas à la masse de spectateurs à gérer mais à l'état dans lequel ils se trouvent. En effet, la manifestation sportive induit des implications partielles et des registres émotionnels qui sortent des cadres habituels des comportements publics attendus. Parmi les caractéristiques principales des modes de parution dans les espaces publics en ville, on trouve une relative neutralisation des émotions ainsi que des signes ostentatoires d'appartenance nationale. On attend ainsi du passant une certaine retenue — une « indifférence civile » (Goffman, 1974) — à l'égard des autres passants. Cette retenue participe du bon fonctionnement d'espaces publics conçus comme espaces anonymes et accessibles à tous (Joseph, 1984). Lors des manifestations sportives, les modes de parution des supporters rompent pour partie avec ces attendus en manifestant haut et fort leur appartenance partisane. Les espaces publics deviennent ainsi moins anonymes, scènes de différents moments de rencontre, d'interpellations amicales ou de frictions ponctuelles entre supporters.

Quel gouvernement de la manifestation sportive ?

De manière générale, les épreuves liées à l'organisation de la manifestation mettent en jeu la capacité de la ville à faire place momentanément à des formes d'engagement *passionnées*. En d'autres termes, il en va de sa capacité à accueillir l'expression d'émotions partielles, tout en les canalisant car elles sont susceptibles de troubler l'ordre public en conduisant à des déprédations ou des confrontations. Il y a là un vrai enjeu car il ne s'agit pas de supprimer ces émotions, de faire taire les supporters, d'empêcher tout débordement, mais bien de les accueillir dans la mesure du possible, car ils participent de la réussite de la manifestation. Sans un certain enthousiasme des participants, un engouement pour l'événement, la manifestation perd aussi de son attrait, tant en termes d'ambiance que sur le plan

financier. L'émergence et la circulation d'émotions fortes qui se collectivisent – euphorie de la victoire, déception ou rage de la défaite – suscitent des débordements qu'il s'agit de contenir sans forcément les réprimer.

D'une certaine manière, les dispositifs matériels et conventionnels, issus de l'horizon d'attente paradoxal de la manifestation, dessinent une grammaire [9] éphémère de l'espace public en rupture avec la grammaire usuelle de nos espaces publics « libéraux ». Cette grammaire éphémère ouvre un espace de tolérance – de la part des habitants, des passants et des différents acteurs en charge de l'ordre public – à des comportements publics qui seraient en temps normal qualifiés de « fautifs ». En d'autres termes, la manifestation sportive semble relever d'une ontologie festive qui suppose son accomplissement pratique sous la forme du débordement. Le dispositif de sécurité mis en place est donc aussi à penser dans ses paradoxes et son ambivalence, puisque ayant vocation à cadrer, il a finalement dans une certaine mesure tout autant vocation à être débordé [10].

Confrontés à ce contexte de débordements « autorisés », les différents opérateurs en charge du « bon » ordonnancement de la ville ne peuvent pas se contenter d'activer les modalités de régulation caractéristiques de la ville moderne, fondées, d'une part, sur la capacité de chaque citoyen à faire preuve d'inattention civile et à respecter un ensemble de règles de conduites formelles et, d'autre part, sur des interventions policières ponctuelles visant à réprimer les écarts (Pattaroni, 2007). Au contraire, il convient d'inventer des dispositifs qui s'apparentent plutôt à un nouveau « gouvernement des conduites » [11] mélangeant gestion située de la foule en liesse et répression individuelle. Dans cette perspective, comme on va le voir, le travail policier se conçoit dans un entre-deux particulier où il s'agit à la fois d'accueillir et de contrôler des personnes et des foules dans des états qui les éloignent des comportements prédictibles et planifiables des usagers habituels de la ville.

Le moment de l'observation et ses limites

Pour décrire et analyser cette dynamique spécifique de la manifestation festive et de son gouvernement, il est nécessaire de multiplier les focales de l'enquête afin de donner à voir la constitution des dispositifs conventionnels et matériels qui encadrent le déroulement de la manifestation, et leur actualisation dans des situations spécifiques où se joue sa régulation. A cet égard, nous avons travaillé sur trois registres de description [12] impliquant à chaque fois des outils méthodologiques spécifiques. Le registre de la justification : ce registre renvoie au travail de légitimation produit par l'énonciation des qualités et des formes de la « bonne » manifestation. L'enquête a consisté ici à recueillir les justifications et les critiques de la manifestation à venir au travers de l'analyse de la presse, des documents officiels et des entretiens avec les décideurs. Le registre du plan : ce registre renvoie à la planification de la manifestation et à son inscription dans l'ordre formel de la ville. L'enquête a consisté à ce moment à recueillir les repères formels mobilisés à l'aide d'entretiens auprès des « responsables » et de la collecte des traces objectivées (cartes, organigrammes, instructions, principes d'intervention). Le registre de la situation : ce registre renvoie au déroulement de la manifestation elle-même et aux multiples ajustements en situation. L'enquête consiste à observer empiriquement ces ajustements, ou encore à recueillir en entretiens les témoignages portant sur les troubles et les tensions vécus.

Dans cet article nous nous concentrons plus particulièrement sur les observations et les analyses afférentes au registre de la situation. Par la mobilisation de matériaux d'observation de type audio-visuel collectés lors de l'enquête, nous avons

cherché à saisir, à même l'action, la dynamique des différentes situations au travers desquelles se performe la manifestation. Conformément à nos questions de recherche, nous avons prêté attention en particulier aux ajustements opérés par les représentants de « l'ordre public » dans leurs efforts pour concilier leur position d'« hôte », en charge d'accueillir les supporters, et leur travail de contrôle et de répression. Si l'usage de l'observation vidéo nous a permis de saisir le déroulement de l'action et sa dynamique processuelle, ce mode de recueil de données ne permet pas, à notre avis, de considérer pour autant la situation observée comme le tout de la matière à analyser, comme pourraient le laisser parfois entendre certaines approches ethnométhodologiques, pour lesquelles l'observation minutieuse de l'ordre en situation suffit à en épuiser le sens (Dodier, 1993).

A l'arrière-plan théorique de cette remarque se tient bien entendu le vaste débat sur la théorie de l'action et le sens attribué aux « situations ». Nous inscrivant dans une perspective inspirée de la sociologie pragmatique, nous défendons l'idée qu'il est nécessaire, comme le laisse entendre la multiplication des focales descriptives que nous venons d'énoncer, de faire un double détour hors de la situation observée pour saisir les « appuis conventionnels » qui s'y trouvent (Thévenot, 1990 ; Dodier, 1993). Le premier détour permet de penser en amont la genèse des dispositifs matériels spécifiques — des prises — qui guident et encadrent le cours d'action (registre du plan). Le deuxième détour — étroitement lié au premier mais qui peut entraîner vers d'autres lieux d'enquête — concerne la genèse des appuis normatifs qui guident le jugement sur l'« action qui convient » [13] dans la situation (registre de la justification).

Seul ce double détour permet de comprendre ce que donnent à voir les observations empiriques réalisées, à savoir à la fois l'émergence d'une grammaire « éphémère » de l'espace public où le débordement est toléré, voire « encouragé », ainsi que la mise en place de dispositifs inédits de régulation. Ce bref rappel de l'architecture plus ample de notre enquête nous permet maintenant de situer plus spécifiquement l'apport et les limites de l'usage de la vidéo.

L'usage de la vidéo dans l'observation

Comme nous venons de le rappeler, l'observation directe permet de saisir la manifestation festive dans son moment phénoménologique, c'est-à-dire comme entité qui se donne à voir dans sa réalisation et dans sa dynamique. La vidéo s'avère à ce moment un allié précieux pour appréhender et analyser cette dynamique, liée au rythme des intervenants, aux moments de troubles ou de basculement en cours d'action. Il est important d'insister sur le nécessaire découplage entre l'implication de l'observateur et le recueil de données. En effet, la posture d'observation immergée — où l'on cherche du regard la situation pertinente en suivant la foule — renforce un effet indésirable de l'usage de la vidéo qu'il importe de chercher à prévenir en accord avec nos postulats théoriques. Comme le souligne Marc Breviglieri à la suite d'Albert Piette, l'œil dans le viseur a tendance à se focaliser sur les éléments « majeurs et pertinents » de l'action, tendant ainsi à offrir d'emblée une trame narrative au spectateur (à la manière dont la caméra peut filmer à tour de rôle les locuteurs dans un dialogue) (Breviglieri, 1999 :169). Dès lors, elle risque de laisser échapper les éléments de « détail » qui constituent le « mode mineur » [14] de la situation. Ces éléments s'avèrent pourtant souvent essentiels pour saisir et analyser ce qui se situe en deçà du cadrage intentionnel par les acteurs et qui néanmoins participe de la séquence d'action, en particulier en lui conférant une certaine « tonalité » [15]. Afin de respecter l'exigence « de fixité », chère à l'ethnographie du détail, l'idée serait d'utiliser une caméra fixe dotée d'un

grand angle, permettant ainsi de saisir les « éléments furtifs et diffus situés à la périphérie du cadre de l'action » (idem : 170).

Dans le cadre de notre recherche, cette condition était intenable du fait de notre objet mouvant et de l'impossibilité de déterminer préalablement l'endroit exact où se dérouleront les interactions pertinentes. Pour tenter de pallier ces problèmes, nous avons effectué un repérage préalable des lieux susceptibles d'offrir des situations intéressantes. Ainsi, les premiers jours d'observation ont été utilisés à définir les moments (sorties de match), lieux (nœuds urbains) et situations (groupes de supporters venant à la rencontre) propices à un éventuel débordement ou, de manière plus générale, à une action supportrice. D'autre part, dans le suivi des situations, nous nous sommes évertués à nous tenir à distance de l'action et à « balayer » la situation avec la caméra [16]. Une dernière exigence doit être respectée afin de procéder à une « observation du détail », celle de « continuité ».

Nous partageons l'avis de Breviglieri selon lequel il est important de filmer « sans discontinuité » et « toujours un peu plus », afin de capturer également les éléments qui précèdent et succèdent à la scène que l'observateur avait initialement cherché à observer (1999 : 171). Les séquences vidéo retenues découlent, comme on le verra, du travail d'identification préalable et de l'enregistrement « élargi » des scènes d'observations. Elles offrent à chaque fois des « détails mineurs » qui enrichissent notre compréhension de la dynamique des interactions en jeu. Plus fondamentalement encore, cette continuité permet de restituer l'ensemble d'une séquence, son rythme et l'enchaînement des événements qui la composent.

L'enquête empirique sur l'Euro 2008 à Genève : la foule en liesse et son gouvernement

Le principal rituel d'avant match fut à n'en pas douter le regroupement des supporters sur les terrasses et dans les bars. Ces moments de rencontre permettaient aux supporters de se retrouver avant de se diriger ensemble en direction du stade, mais aussi de « s'échauffer » pour le match en chantant et en buvant une quantité souvent importante de bière. La plupart du temps, ces rassemblements de supporters se formaient sur le mode de l'agrégation partisane. Il arrivait néanmoins que les supporters d'équipes différentes se croisent. Bien que particulièrement craintes par la Police, les rencontres entre supporters d'équipes rivales se déroulèrent généralement dans la bonne humeur, entre provocations bon enfant, embrassades, chants et agitations de drapeaux. Au regard d'une « sociologie du passant » [17], ces scènes sont intrigantes et questionnent nos outils d'analyse [18]. Elles ne répondent pas — ou pas entièrement — à la dynamique attendue des formes de côtoiement propres aux espaces publics. On a pu ainsi observer des comportements « extravagants » — bien loin du passant considérable d'Isaac Joseph (Joseph, 1984) — tels que chants et interpellations dans la rue ou encore scènes de fraternisation entre inconnus.

Pour rendre compte de cette étrangeté, il était nécessaire à la fois de prêter attention à ce qui, en amont, permettait ce recadrage particulier induisant la relative tolérance — ou l'enthousiasme réciproque — du passant, mais aussi de décrire finement son déroulement en situation ou encore les formes spécifiques d'intervention de la police. Pour ce faire, le recours à l'analyse vidéo s'est avéré particulièrement propice à offrir des clés d'interprétation des actions supportrices et des modes de gouvernance des forces de l'ordre.

L'espace public en tension

Une des particularités des formes de présence supportrices dans l'espace public est donc leur dimension agonistique : on désigne visuellement, et on fait entendre aussi, son soutien à une équipe en rompant avec l'exigence, propre à la grammaire « libérale » de l'espace public, d'une certaine discrétion dans la manifestation des signes d'appartenance. La tension émotionnelle qui caractérise également les supporters avant ou après le match favorise des basculements rapides dans les formes d'engagement publics, passant parfois très rapidement d'un enthousiasme bonhomme à un début de conflit, comme le montre le récit d'observation suivant, réalisé le 15 juin 2008, avant le match Turquie – République Tchèque, décisif pour une place en quart de finale du tournoi. La scène se déroule aux bords du Rhône, le long du chemin piétonnier dédié au parcours des supporters entre la gare et le stade.

« Un groupe de supporters tchèques est réuni sur la terrasse des Glaciers du Rhône. Une dizaine de supporters turcs arrive sur les lieux et parade au milieu des Tchèques. L'humeur générale semble joyeuse, tout le monde paraît faire « ami-ami ». D'un seul coup, l'ambiance change. Une bousculade provoque un début d'altercation. Un supporter turc et un supporter tchèque s'attrapent par le col et se poussent violemment. Après quelques empoignades, la scène finit néanmoins par s'autoréguler. Des supporters de chaque camp les séparent et la police arrive sans qu'aucun coup n'ait été donné » (Dimanche 15 juin 2008, Glaciers du Rhône, 18h05).

Le récit ci-dessus reflète ce que l'œil de l'enquêteur a pu saisir lors du déroulement de la scène, soit une première impression. Un deuxième observateur, présent sur place au même moment, a pu enregistrer le déroulement des faits au moyen d'une caméra vidéo, ce qui nous permet d'approfondir l'analyse.



(vidéo mp4/ogv durée 1:50)

Le visionnement *a posteriori* de la scène rend possible une observation rapprochée de la rencontre entre ces deux groupes. Trois phases peuvent ainsi être distinguées. Tout d'abord, une phase de rencontre : le groupe des supporters turcs s'est immobilisé face aux Tchèques (qui barrent pour partie le passage avec un drapeau) et chaque groupe entonne un chant. Les deux groupes s'émulent, le tout sur un ton enthousiaste et semble-t-il amical. Les supporters tchèques libèrent ensuite le passage et les Turcs poursuivent leur chemin. Soudainement, une altercation se déclenche. Le visionnement attentif (la source de l'altercation est quasiment dissimulée derrière le dos d'un supporter) laisse entrevoir un supporter tchèque qui attrape au passage un drapeau turc, ce qui constitue visiblement pour ce dernier un geste très provocant. S'ensuit un moment de tensions constitué d'abord par une brève réaction « violente » (le supporter turc pousse le supporter tchèque, l'autre réagit) suivi de l'intervention rapide de quelques supporters qui viennent s'intercaler et éloigner les deux protagonistes. L'analyse vidéo a ici permis de repérer un détail qui avait échappé à l'œil de l'observateur, soit l'arrachage du drapeau, dont on peut dès lors faire l'hypothèse qu'il constitue l'élément déclencheur du basculement de la situation dans un régime d'affrontement. Pourtant, en replaçant la scène dans son contexte, puis, à l'aide d'un découpage séquencé de l'extrait vidéo, nous découvrirons que cet acte n'est qu'une étape d'un processus plus large qui provoque le basculement.

De la fraternisation au conflit

Ce que laisse deviner cette scène dans son déclenchement comme dans sa résolution, c'est que les dynamiques d'émulation et d'affrontement sont deux modalités très proches d'expression du répertoire d'action supporter [19] et que les conditions du passage de l'une à l'autre sont très dépendantes des éléments extérieurs à l'interaction qui en constituent le cadre. Une analyse fine de l'extrait vidéo, opérée dans un deuxième temps grâce à l'usage d'un logiciel ad hoc, nous a permis de mieux saisir la dynamique de basculement entre le moment d'émulation amicale et l'altercation. En particulier, une lecture image par image montre que ce qui apparaissait initialement comme le « geste déclencheur » — le drapeau arraché — est en réalité une forme de réponse à une première « faute grammaticale » (Lemieux, 2000 ; 2009) qui fait basculer la situation.



Au début de cet extrait, nous pouvons apercevoir un supporter turc (avec un blouson noir), quelque peu en retrait, qui ne participe pas aux festivités. Il est un des deux protagonistes de l'altercation qui suivra. Au bout de quelque temps, les Turcs poursuivent leur chemin au milieu des Tchèques, sans animosité. On aperçoit notamment un supporter tchèque avec une casquette et un t-shirt aux couleurs de son pays, l'autre protagoniste, offrir sa main pour un geste amical — un « tope-là » — avec les supporters turcs qui jouent le jeu tout sourire en tapant dans sa main. Ici, le geste du supporter tchèque fonctionne comme une « proposition d'engagement » (Boltanski, 1993), en y répondant les supporters turcs font la preuve de leur engagement réciproque et la dynamique d'émulation amicale est maintenue. Toutefois, lorsque le protagoniste turc, qui défile également, arrive à la hauteur de son homologue tchèque, il refuse son salut amical. On remarquera dans les images précédentes que cet homme au blouson noir avait pris le soin de placer le bras droit contre son cœur, envoyant comme signal son désir de ne pas répondre aux avances du supporter tchèque.

Ce refus d'accomplir le geste attendu peut être lu comme une forme de « faute grammaticale », dans le sens où il ne se plie pas aux « règles » qui régissent de manière générale les rapprochements amicaux (réciprocité, abandon du « rôle »). Comme l'analyse ailleurs Cyril Lemieux (2009), de telles fautes amènent à reconsidérer la situation et font basculer les protagonistes dans d'autres modalités relationnelles. Dès lors tout s'enchaîne. La réaction du Tchèque, apparemment vexé par ce refus, ne se fait pas attendre : il accroche le Turc par le bras, avant de s'en prendre au drapeau de la Turquie tenu par un autre supporter. La scène se passe sous les regards du protagoniste turc qui s'était retourné suite à l'accrochement. S'ensuit un moment de tensions constitué d'abord par une brève réaction « violente » (les deux individus s'empoignent et se repoussent) suivi de l'intervention rapide de quelques supporters qui viennent s'interposer et éloigner les deux protagonistes, avant que n'intervienne la police et en particulier les *spotters* présents sur place [20]. A ce moment-là, les cris des supporters et les coups de sifflet s'interrompent quasiment. Finalement, dans un mouvement de « normalisation », les deux policiers entraînent à l'écart le supporter tchèque impliqué dans le conflit et les Turcs repartent en brandissant leurs drapeaux, face aux Tchèques qui crient « Tchèque ».

L'analyse image par image de la scène a permis de dépasser celle faite à partir du seul récit d'observation et du visionnement vidéo correspondant. Elle nous a littéralement « ouvert les yeux » sur le fait que la réaction du protagoniste turc précédait l'arrachage de drapeau. Dès lors, il s'agissait de chercher en aval la source du basculement. Le retour *a posteriori* sur cette séquence vidéo montre bien que l'altercation est le fruit d'une succession de micro événements et non la conséquence d'un acte « isolé », comme notre première analyse le suggérait. L'explication est ainsi également à chercher à l'intérieur de l'action, dans l'ordre du processuel, et pas seulement de façon extérieure, dans un attachement supposé des Turcs à leur emblème national, comme nous l'avions identifié initialement à partir d'un simple visionnement en vitesse réelle [21]. Il ne s'agit donc pas ici d'une seule réaction « culturelle » mais d'un processus de rupture dans l'enchaînement d'attentes et de réponses — les règles grammaticales — nécessaire pour assurer le maintien d'une situation pacifiée.

« Mais que fait la Police ? » : contexte festif et tactiques policières

La coprésence de deux groupes de supporters adversaires, présentée dans cette première vidéo, ne se serait peut-être pas aussi bien autoréglée si la police n'avait pas été proche de la scène et prompt à intervenir rapidement. Son intervention à la suite de l'incident est très ciblée. Le policier suisse et le *spotter* tchèque se faufilent parmi la foule des supporters et mettent à l'écart le supporter tchèque qui a initié l'altercation, pour lui parler.

Les horizons en tension du travail policier : accueil et répression

Il est intéressant de s'arrêter un moment sur le dispositif policier spécifique mis en place pour tenter de concilier régulation efficace de la manifestation et devoir d'« hospitalité ». Dans cette perspective, la police genevoise a décidé de faire venir des policiers étrangers, spécialisés dans le suivi des supporters de leur pays pour servir d'intermédiaires entre les forces de police locales et les supporters. Ces *spotters* accueillaient, par exemple, les supporters à leur arrivée dans la ville hôte de manière à, dans le même temps, favoriser la prise de contact dans leur langue d'origine et leur montrer qu'ils demeurent dans un espace policé qui n'est pas détaché de leur pays d'origine. Les *spotters* étrangers aidaient par ailleurs les policiers suisses à identifier des supporters problématiques ou à qualifier des situations comme dangereuses ou pas. La mise à l'écart du supporter tchèque et la discussion en « tête à tête » qui s'ensuit avec le *spotter* et le policier participent de ce travail rapproché de police. L'utilisation de *spotters* étrangers était donc l'une des solutions institutionnelles mises en place pour répondre à une double exigence d'ordre et d'accueil. C'est toutefois plus largement l'ensemble du dispositif policier qui est guidé en amont par ce double impératif. Notre enquête sur la genèse des interventions situées de la police nous amène alors à rendre compte des principes généraux d'intervention mis en place.

Ces principes et les dispositifs qui les accompagnent dessinent, comme on va le voir, une véritable tentative de « gouvernement de la fête » ; « gouvernement » au sens où Foucault parle de « gouvernement des conduites » pour désigner « l'ensemble des techniques visant à s'assurer que l'activité — le « faire » — des hommes participe à la création de l'utilité publique » (Foucault, 2004 : 330).

Ce qui est intéressant ici est que ce qui relève de l'« utilité publique » renvoie à des formes de bien commun et des registres d'engagement très variables. Il ne s'agit donc pas seulement de réprimer des comportements interdits pour s'assurer de l'efficacité d'un système, mais bien d'accueillir et de guider des attitudes parfois imprévisibles pour s'assurer en même temps de la convivialité de la fête. Ceci apparaît clairement dans le message du Conseil fédéral énonçant les grands principes du travail policier dans le cadre de l'Euro :

Plus que jamais auparavant, nos forces de sécurité seront placées sous les feux de la rampe pendant l'EURO 2008. S'il est certain que le football sera roi, il n'empêche que la police fera l'objet de toutes les attentions et que, dans cette situation, le doigté sera de mise pour trouver le juste milieu : n'oublions pas en effet que les membres des forces de sécurité seront d'abord des hôtes, censés apporter leur pierre à une grande fête paisible et sereine et donc assurer le confort des visiteurs autant que de la population autochtone. Dans ce rôle il leur faudra, fidèles à la philosophie éprouvée des 3 D, axer leur action sur les valeurs de prévenance et de disponibilité. Mais en même temps, ils ne devront laisser planer aucun doute sur leur résolution à pourchasser et punir les auteurs d'actes de violence et autres délinquants. [22]

La police se trouve ainsi chargée d'une double mission parfois contradictoire, qui implique en retour une modification profonde des formes d'intervention, faisant appel à des notions comme celles d'accueil et de dialogue, mêlées aux figures plus classiques de la dissuasion et de la répression, ce qui suscite parfois le désarroi des policiers. En effet, comme on va le voir, la résolution pratique de cette contradiction va pour partie peser sur les épaules des agents engagés et sur le déploiement de certains savoir-faire.

Des principes aux pratiques situées : se rapprocher pour mieux gouverner

La « doctrine des 3D », établie spécifiquement pour l'occasion, doit être comprise comme une tentative de traduire en pratiques ces principes généraux au travers de l'élaboration de « stratégies » policières inédites. Pour concilier l'accueil et la répression, elle opère en particulier une gradation dans l'intervention des comportements policiers censés, dans l'ordre, « dialoguer » et « désamorcer », avant de « défendre » uniquement si la situation l'exige. Cette doctrine des 3D passe aussi par un équipement progressif des policiers, qui ne sont pas d'emblée équipés en tenue de maintien de l'ordre comme dans les manifestations politiques (casques, boucliers) mais doivent commencer par se mêler à la foule dans un uniforme « discret ».

Ainsi, tout le travail de prévention et de dissuasion passe par un certain « rapprochement » des policiers vis-à-vis de la population qu'ils sont amenés à contrôler. Le rapprochement en jeu — la proximité — prend des formes différentes. Il en va, d'une part, d'une connaissance plus approfondie des supporters qui peut aller jusqu'à une relation interpersonnelle dans le cas des *spotters*. D'autre part, il en va d'une véritable proximité physique, puisque les policiers ont été amenés à s'immerger dans la foule durant l'Euro 2008, comme l'indique le commandant de la gendarmerie de Genève dans cet extrait d'entretien :

« Dans la pratique quotidienne les choses sont relativement claires, il y a un auteur d'un délit. Il est habillé comme ci, comme ça. Mais là, c'est toute la maîtrise de la foule qui est en jeu, la compréhension et la maîtrise de la foule. S'il y a un module de formation qu'il va falloir développer, c'est la perception de la foule. C'était marrant de voir les policiers dans la foule. Il y en a qui étaient très à l'aise au milieu de la foule, d'autres qui étaient beaucoup moins à l'aise. »

Le travail des *spotters* implique ainsi une modification des formes d'intervention qui suppose en retour l'acquisition de nouvelles compétences de la part des policiers.

Un « tact » policier ?

Dans une certaine mesure, on peut estimer que les policiers se trouvent — dans le contexte d'une manifestation festive — dans l'obligation de composer entre rapprochement interpersonnel et exigences institutionnelles, avec probablement un grand écart entre les « missions » de prévention (et la prise en charge des supporters étrangers) et celles de répression. Cet écart correspond à l'injonction paradoxale à laquelle les policiers sont soumis, dès lors qu'ils doivent articuler un savoir-faire tactique (lié à des stratégies connues et maîtrisées de maintien de l'ordre) à un enjeu de visibilité positive et d'accompagnement bienveillant. Ils doivent dès lors faire preuve, dans certaines de leurs interventions, d'une capacité inédite à convertir des tactiques policières éprouvées en une forme de « tact policier », à inventer les gestes qui permettent de concilier l'accompagnement rapproché du supporter ou de la foule en liesse et les moments d'intervention ciblés

visant la régulation des débordements, voire leur répression. Cette réinvention partielle passe entre autres par un travail de requalification des situations, comme l'explique encore ici le commandant de la gendarmerie de Genève :

« Il fallait coacher ces nouveaux *spotters*. Et on a vu encore dans la Fan Zone qu'ils étaient encore beaucoup trop dans le registre des émotions. Ils voyaient deux types qui se bousculent : c'est une bagarre ! C'est pas une bagarre ça... Il faut vraiment former les gens à ça [...] De dire que c'est une bagarre alors que ce n'est qu'une bousculade, c'est pas la même chose... C'est drôle, c'est que c'est des flics de rue, ils ont de l'expérience mais pour certains, par exemple le type de la PJ [police judiciaire], ils se positionnent comme ceux qui vont arrêter un criminel. Mais c'est pas des criminels, c'est pas la même chose ! ».

Comme cela a été suggéré avec l'exemple de la rencontre des supporters tchèques et turcs, la foule en liesse implique des basculements émotionnels rapides. Il faut pouvoir les gérer de manière souple, c'est-à-dire sans les rabattre sur des catégories trop fixes qui supposeraient de défaire la foule durablement et de traiter ses composantes en individus fautifs (« dire que c'est une bagarre alors que ce n'est qu'une bousculade, c'est pas la même chose », « c'est pas des criminels, c'est pas la même chose »).

Observer les corps engagés et les rythmes d'intervention

Ce travail de qualification fine des situations suppose par ailleurs, comme le laisse entendre encore le commentaire sur l'« aisance dans la foule », une vraie maîtrise des états émotionnels (« il y en a qui étaient très à l'aise au milieu de la foule, d'autres qui étaient beaucoup moins à l'aise » [23]) associés aux expériences de foule. Il en va de la capacité à prendre part corporellement à la foule, qu'il s'agit de surveiller de près, mais aussi d'accompagner. La question du corps engagé apparaît ici essentielle, comme c'est le cas de manière plus large dans les différents métiers de la proximité.

On rejoint ici des questions plus larges qui touchent aux nouvelles formes d'action publique dites de « proximité » [24]. Il a été montré, en particulier dans le cadre du travail social ou encore des soins infirmiers, que le travail de proximité implique des savoir-faire inédits de la part des opérateurs de la puissance publique, amenés à concilier des attendus souvent contradictoires entre les exigences d'un rapport interpersonnel et les obligations institutionnelles qui leur incombent (Molinier, 2005 ; Pattaroni, 2005). Parmi ces compétences inédites, se trouve dès lors la capacité à faire preuve de « tact », qui renvoie précisément à l'habileté d'une personne à tenir ensemble des registres différents de la relation (Breviglieri et alli, 2003). Ainsi, une assistante sociale fait preuve de « tact » lorsque, lors d'une visite à domicile, elle est tout à la fois capable d'accepter un cadeau personnel, pour ne pas briser la dynamique d'un rapprochement interpersonnel, tout en signifiant clairement le cadre juridique et impersonnel de la prestation qu'elle vient apporter (idem : 149).

Plus spécifiquement, dans notre cas, il faudrait renverser l'exemple et réfléchir au tact nécessaire pour refuser le cadeau – faire preuve de *fermeté* – sans heurter la personne et rompre la confiance. En effet, il faut se garder d'une vision irénique de la police qui demeure, comme le rappelle le message du Conseil fédéral, un dispositif qui a pour finalité le contrôle et l'usage légitime d'un pouvoir répressif. Le travail policier s'accompagne dès lors toujours d'une forme de fermeté, perçue parfois comme une relative dureté, dans la confrontation aux personnes. Dans cette perspective, le sens d'un « tact » policier réside dans la capacité d'atténuer

temporairement l'impact de cette fermeté au cours du face-à-face, et de réaliser un compromis fragile entre le déploiement de la liesse et son contrôle.

L'usage de la vidéo comme méthode d'enquête prend à nouveau ici tout son sens, dans sa capacité à nous restituer de manière fine la dynamique des corps engagés. La vidéo s'impose ainsi non seulement pour donner à voir l'action supportrice en train de se faire, son engagement particulier dans l'espace public, la foule qu'elle constitue, mais aussi l'action publique en train de se faire pour l'accueillir et la contrôler. Si l'entretien nous renseigne sur des tensions et sur les problèmes formels du passage d'un registre à l'autre du travail policier, seule l'observation permet de saisir le gouvernement de la fête en action, les gestes qu'il implique, les rythmes qu'il imprime. Filmer devient nécessaire pour rendre compte des dynamiques de la foule et du travail policier. Dans cette perspective, il est intéressant de considérer deux extraits vidéo qui donnent à voir des interventions policières attestant d'un certain « tact », c'est-à-dire permettant de canaliser la foule sans réprimer la liesse.

Le gouvernement de la fête

Avant d'en venir à l'analyse du contenu de ces deux autres observations, nous rajouterons un mot sur le contexte de ces enregistrements. Durant les matchs de l'Euro 2008 à Genève, la Fan Zone de Plainpalais s'est rapidement imposée comme le lieu de rassemblement de tous les supporters sans billet pour le stade, accueillant jusqu'à 40'000 personnes lors des matchs importants. Lors de ceux-ci, une fois le match commencé, l'emprise du spectacle sur les supporters et la densité de la foule rassemblée limitaient les déplacements à l'intérieur de l'enceinte. Remarquable en termes de flux de public était en revanche la vitesse de remplissage et de vidage de cet espace avant et après les matchs. Les entrées et sorties vers l'intérieur et l'extérieur de la Fan Zone se condensaient en effet dans un laps de temps très réduit, une large partie du public quittant l'endroit juste après le coup de sifflet final. En sortant de la Fan Zone pour fêter leur victoire, les supporters partaient à la recherche d'une publicité élargie, dans un désir de manifester joie et fierté à toute la ville. Par sa situation géographique (proche de l'entrée principale de la Fan Zone) et ses caractéristiques physiques (lieu de croisement des principales lignes de tramway), le rond-point de Plainpalais fut le premier espace occupé par les supporters, qui en bloquèrent souvent la circulation durant de nombreuses minutes [25]. Les rassemblements au rond-point de Plainpalais étaient également souvent accompagnés dans les rues adjacentes par un corso urbain (parade de voitures pour fêter la victoire) auquel s'agrégeait un large public de riverains qui, ayant assisté au match depuis chez eux, descendaient ensuite dans la rue pour participer au spectacle et partager les émotions de la victoire. C'est à ce moment là qu'ont eu lieu les interventions policières filmées ci dessous.



(vidéo mp4/ogv durée 0:43)



(vidéo mp4/ogv durée 0:13)

Les vidéos ont été enregistrées à la fin du match entre la Turquie et la République Tchèque, également le 15 juin 2008, soit quelques heures après la prise de la vidéo n°1. Elles montrent à la fois cette exposition publique des pratiques supportrices, incluant le recours à un équipement spécifique (drapeaux, maquillages, cornes de brume) et la façon dont les forces de police présentes sur place ont permis la continuité de la mobilité urbaine en libérant les voies du tramway occupées par le débordement de la manifestation de son réceptacle « naturel » de la Fan Zone. Comme pour l'exemple premier, le travail d'observation effectué durant les jours précédents a permis d'identifier le lieu (rond-point de Plainpalais) et le moment (fin du match) comme une situation propice à une action supportrice et à un débordement éventuel. A nouveau, le sujet analysé dans cette séquence n'a pas été ce qui était visé *a priori* par l'œil de l'observateur en train d'enregistrer la scène. En effet, ce dernier cherchait avant tout à capturer l'action supportrice des Turcs qu'il s'attendait à trouver ici.

Le respect des exigences de « fixité » (cadrage large de la situation) et de « continuité » (prolongation de la capture de la scène) a permis de saisir le travail policier à l'œuvre, travail dont les qualités sont apparues seulement lors du visionnement de la vidéo. Le jeu spatial engagé dans les situations observées est extrêmement instructif sur deux points : premièrement, il montre comment le débordement (spatial et émotionnel) est l'une des figures imposées du supporter qui fête la victoire ; deuxièmement, il montre que ce débordement peut à la fois s'accomplir en situation, et donner lieu à une redéfinition de son cadre par la police qui préserve à ses yeux « l'essentiel », ici la bonne marche de la ville, en entravant le moins possible la circulation des transports en commun.

En particulier, on constate bien dans la deuxième vidéo comment l'action des forces de l'ordre est en adéquation avec le rythme des moyens de transports, en se déployant de façon lente mais progressive. Tout comme le tramway qui ralentit, sans pour autant arrêter sa course à l'approche du carrefour, le mouvement des policiers est lent mais continu. En éloignant progressivement les supporters des rails de tram, les forces de l'ordre évitent le mouvement de foule et le mécontentement de la part des supporters turcs qui pourraient mettre en péril le bon déroulement à la fois de la fête et de la circulation.

Intervenir sans gêner

La réussite de cette dernière intervention met également en exergue la manière avec laquelle la police a réussi à se rendre invisible [26]. A aucun moment la foule des supporters en liesse ne semble être dérangée dans l'accomplissement de sa manifestation de joie. Les supporters acceptent, sans même s'en apercevoir, le compromis imposé par la police qui est de continuer à fêter certes, mais en se déplaçant afin de ne pas entraver la circulation. La question du rythme de l'intervention, rendu par la saisie vidéo, semble ici essentielle. S'il s'agit de canaliser une foule, d'intervenir sans rompre la dynamique interne à la liesse, il apparaît important que les gestes qui encadrent et réorientent le déploiement festif soient à même d'impulser à la foule un rythme qui la contraigne sans la défaire. Les enregistrements montrent par ailleurs que ce déplacement/accompagnement de la foule suppose des tensions situées aux limites du groupe de supporters déplacé, au moment précisément où se détachent des « individus » qu'il s'agit de contrôler plus spécifiquement [27]. On voit par exemple dans la vidéo n°2 (26-28ème seconde) un policier qui écarte à plusieurs reprises les bras brièvement pour signifier que le chemin est barré, tout en les remettant à chaque fois ensuite le long de son corps. Ce geste apparaît comme un compromis entre la forme plus menaçante du cordon policier infranchissable (les policiers avançant les bras entrecroisés et/ou

lourdement équipés, comme dans la répression des manifestations politiques) et une figure moins menaçante du policier qui se tient juste là pour signifier une limite sans en faire un interdit strict. L'ajustement est ici très interactif : l'ouverture des bras correspond à une esquisse de mouvement hors du cercle de deux supportrices. Dès lors que les supportrices ne font plus mine de vouloir bouger, le policier se tient simplement là et la ligne des policiers s'estompe.

Un visionnement plus attentif de la vidéo n°3, permis par le même travail de découpage en images que précédemment, met en avant ces gestes qui se tiennent aux frontières de l'accompagnement et de la contrainte, visibles en particulier entre la 2e et la 12e seconde. Alors que le tram s'avance lentement, un policier (de dos) vient s'interposer entre le véhicule et quelques supporteurs qui exultent et paraissent relativement inattentifs. Le geste policier est préventif. Il vient juste se mettre là pour prévenir un mouvement inconsidéré, sans directement intervenir sur les supporteurs. Il est intéressant de noter, comme sur la vidéo n°2, le caractère « dansant » de cette action : le policier oscille d'un pied à l'autre, les bras le long du corps, légèrement écartés. Il regarde à droite à gauche, à la manière d'un joueur de basketball qui effectue un « marquage de zone ». Ce caractère mobile nous semble significatif d'un ajustement en situation qui suppose un corps en tension et des révisions rapides de jugement en cours d'action.



Chargement des images...



Une observation fine de cette scène permet de la décortiquer en trois mini-actions bien distinctes. Lorsqu'un supporter (avec un drapeau turc sur le dos) cherche à traverser les rails du tram, un policier (de dos) tend le bras dans sa direction, cherchant dans un premier temps à l'arrêter (2-4ème seconde). Son geste est rapide mais bref. Sans hésiter, il retire son bras, laissant l'homme traverser. Un hochement de la tête en signe d'approbation est même perceptible. Voyant que le danger est relativement réduit étant donné la distance qui le sépare du tram, le policier ne cherche pas « à tout prix » à stopper l'individu. En réalité, il accepte de « perdre la face » momentanément, tout en affirmant sa présence. Dans l'enchaînement (4-6ème seconde), l'agent reprend sa position et tourne la tête dans l'autre direction. Cela lui permet d'apercevoir un supporter qui s'approche cette fois trop près du tramway. Tout en allant dans sa direction, l'agent émet un cri « hé ! », ce qui suffit à le faire reculer. En haussant la voix, le policier évite de trop se

rapprocher du supporter, ce qui pourrait mettre en péril le bon déroulement de la situation. Cela lui permet également de rapidement reprendre sa position. L'enchaînement de ces deux mini-actions montre une évolution du compromis parallèle au risque potentiel inhérent à la situation. Plus le tramway se rapproche des supporters, plus leur marge de manœuvre est réduite par les agents de police. Si on a laissé le premier supporter traverser les rails, en raison de la distance qui le séparait du tramway, le deuxième est remis à l'ordre. Cette deuxième situation se trouve aux limites de la prévention et de la répression, sans pour autant basculer de l'une à l'autre. La vidéo donne ainsi à voir les caractéristiques fondamentales des gestes de prévention, aux frontières de l'accompagnement et de l'interdiction. La ville, constituée en territoire de la manifestation par des aménagements de structure comme par la mise en place d'un dispositif de surveillance particulier, offre des prises attendues mais aussi inattendues à l'activité supportrice, et ce faisant, met à l'épreuve les dispositifs prévus. Elle oblige la police à répondre à des enjeux contradictoires, comme laisser s'exprimer le débordement des supporters — et les protéger en tant que personnes — tout en garantissant la mobilité du reste de la ville.

Conclusion

Dans le contexte des manifestations politiques, Olivier Fillieule évoque les interactions entre police et manifestants comme marquées par les enjeux de délimitation de « zones de tolérance » dont la fonction est de fixer, au fur et à mesure du déroulement des événements, le type d'illégalisme ne devant pas donner lieu à l'emploi de la force (Fillieule, 1997 : 111). L'auteur avance également l'idée que l'une des caractéristiques majeures de l'évolution du maintien de l'ordre dans les démocraties occidentales est que celui-ci s'appuie de moins en moins sur un pouvoir d'injonction (c'est-à-dire sur l'exercice ou sur la menace de l'exercice de la coercition) et de plus en plus sur un pouvoir d'influence.

De ce point de vue, si la relation police/manifestants demeure une relation de pouvoir, inégale par nature et dont la force est toujours l'horizon, on note le passage d'une relation de domination (avec l'alternative, pour les manifestants, soit de la soumission soit du refus et de la sanction) à une relation d'échange, certes toujours inégale, mais dans laquelle la négociation prévaut sur l'imposition pure et simple des règles du jeu.

Nous avons tenté au cours de cet article de proposer un prolongement de ces analyses en faisant varier l'objet (de la manifestation politique à la manifestation sportive festive), mais aussi en proposant un autre mode de validation empirique, notamment par l'usage de l'observation vidéo longuement commentée. La vidéo nous fournit l'occasion, d'une part, de décrire et d'analyser plus finement la dynamique propre à la foule en liesse, sa manière d'être dans la rue, les débordements émotionnels qui l'animent et font alterner échanges joyeux et confrontations hargneuses. Elle a permis, d'autre part, de rendre compte des gestes policiers de gestion de la foule ; de s'éloigner de la seule concertation discursive pour enquêter sur les ajustements situés nécessaires au gouvernement des corps en liesse.

L'enregistrement vidéo nous a finalement permis de démontrer que l'étude des enjeux de la grande manifestation ne peut pas être réduite à l'analyse des discours qui la légitiment ou encore des dispositifs pratiques qui l'encadrent. Au contraire,

on ne peut faire l'économie de l'observation détaillée des situations, à l'échelle des corps engagés et des émotions qui les animent, si l'on désire comprendre comment s'articulent *in fine* les différents registres constitutifs de la dynamique d'une manifestation. A cet égard, le gouvernement de la foule en liesse nous est apparu en actes comme le cœur des mécanismes de régulation située de la manifestation ; un art de gouverner où s'arbitre la réussite de la manifestation sportive, à la croisée des attentes les plus diverses, tant sportives et financières que festives et sécuritaires.

Du point de vue de l'objet, l'étude de la grande manifestation sportive et du gouvernement de la foule en liesse permet de rendre compte de certaines modalités d'action en public peu traitées sociologiquement. En effet, la dynamique des foules en liesse n'est ni réductible aux formes d'interaction quotidiennes dans les lieux de rassemblement publics étudiées par Goffman (1963 : 3), ni rabattable sur les comportements, plutôt menaçants, décrits par les théories du comportement collectif et de la psychologie des foules qui avaient cours jusque dans les années 1950 [28]. De manière alternative, l'approche contextuelle et situationnelle que nous proposons offre l'opportunité de traiter dans un même cadre analytique ces approches contrastées. En effet, l'observation méticuleuse des dynamiques de la foule supportrice et des interactions avec les forces de police nous a permis d'identifier des séquences complexes qui donnent à voir une oscillation constante entre ce qui peut être traité comme des dynamiques de foule (réactions groupées), et ce qui relève d'agissements individuels. L'analyse vidéo de ces séquences donne à voir des basculements rapides dans la tonalité des interactions au sein de la foule. Ces basculements ne relèvent toutefois pas d'une « irrationalité », mais plutôt de l'enchevêtrement en son sein de registres d'engagements variables et de la multiplication des possibilités de gestes de rupture (« fautes grammaticales »). Dans ces conditions, le gouvernement de la foule en liesse ne peut se réduire à un seul travail répressif « à distance ». Il suppose, comme on l'a vu, la mise en place de stratégies et de tactiques policières inédites, qui vont parfois jusqu'à supposer du policier un certain « tact » dans la gestion de la proximité. Le policier qui intervient vis-à-vis d'une « foule » de supporters exubérants doit réinventer en partie son métier et ne peut simplement se contenter de suivre un rôle prédéterminé. Il doit apprendre à s'immerger dans la foule en liesse et à la gouverner par des gestes et des rythmes appropriés, qui ne peuvent pas toujours prendre appui sur les prises qu'offre un individu isolé que l'on interpelle et que l'on invite à se soumettre aux « règles ».

Dans le cas de l'Euro 2008, l'horizon festif vient renforcer l'exigence faite aux forces de l'ordre d'accorder leur gestion de l'événement à cette attente. Là est peut-être la principale difficulté de ce type de manifestation en termes d'encadrement policier, puisque les forces de l'ordre se voient confier non seulement un rôle de gouvernement des conduites afin de préserver l'ordre public, mais aussi un rôle de prise en charge des supporters, y compris dans leurs pratiques « étranges » au regard des normes civiques de l'espace public. Les policiers sont ainsi amenés à opérer un tri dans la matière même des agissements de la foule, accueillant voire protégeant, d'un côté, les « bons » débordements des supporters en liesse qui contribuent à faire de la manifestation ce qu'elle doit être : un événement festif. Réprimant, d'un autre côté, ce qu'ils identifient comme relevant des agissements problématiques de certains individus.

S'il est vrai que cet art délicat est toujours susceptible de réintroduire une part d'« arbitraire » dans l'action publique, il faut se garder de trop rapidement le disqualifier et reconnaître l'écart qu'il induit avec la violence d'un travail policier qui se tiendrait trop à distance et/ou réprimerait automatiquement tout

débordement des supporters. [29] L'observation fine des tensions qui parcourent ces formes inédites d'intervention policières nous semble dès lors être un premier pas nécessaire si l'on désire nourrir une critique renouvelée des conditions d'exercice de l'usage légitime de la force dans nos espaces publics contemporains.

A cet égard, au-delà d'une réflexion sur les méthodes d'appréhension par la vidéo des dynamiques de régulation de la foule, cet article s'inscrit finalement en lien avec les efforts renouvelés de la sociologie pour décrire et analyser l'épaisseur constitutive des phénomènes publics, et le travail de recomposition des formes d'intervention qui sont au cœur des transformations en cours de l'action publique [30].

Notes

[1] En lien avec le précédent du sommet du G8 en juin 2003 qui avait donné lieu à des actes de violence, la question de la comparaison ou de la distinction entre manifestations politiques et sportives en termes de gestion de l'ordre public a été très discutée dans les discours publics en amont de l'Euro 2008 à Genève. Le geste de violence, favorisé par la foule qui abrite des « agitateurs », restant pour les habitants l'horizon de hantise commun aux différents genres de manifestation, les organisateurs locaux ont largement mis en avant le caractère festif mais inoffensif du débordement lié à la manifestation sportive.

[2] Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement Dominique Schoeni pour sa contribution technique et méthodologique, ainsi que Marc Breveglieri, Valérie November et Daniel Cefai pour leurs apports à la réflexion à différents moments de l'écriture de cet article.

[3] Recherche intitulée « Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines : le cas de l'Euro 2008 à Genève », financée par la Fédération Internationale de Football (FIFA) et la faculté de l'Environnement naturel et construit de l'EPFL, 2008-2009, sous la direction de V. November (ESpRi-EPFL) et V. Kaufmann (LaSUR-EPFL).

[4] Sur les « public viewing areas », se référer notamment à Haferburg, Golka et Selter (2009).

[5] Outre les observations directes des supporters et de leurs interactions avec les représentants de l'ordre, nous avons également eu l'opportunité de suivre le travail des officiers de la Gendarmerie de Genève, depuis les premières réunions préparatoires en mars 2008 jusqu'à la fin de la manifestation en juillet 2008.

[6] Pour une discussion actuelle de la notion de foule comme action collective, voir Mariot (2001). Comme pour ce dernier, il nous semble essentiel de réduire « la focale d'observation, en plongeant dans la foule pour y observer les interactions qui s'y jouent » afin de sortir des approches trop stéréotypées et de « parvenir à rendre intelligible l'émergence des

comportements collectifs » (p.69). Dans la même perspective, voir aussi les travaux d'inspiration interactionniste de Mc Phail et Schweingruber (1999).

[7] Nous mettrons l'accent sur la dimension publique particulière de la manifestation sportive festive, espace de publicisation d'une appartenance et de valeurs communes qui alimentent le partage de certaines émotions (Livet, 2002, chap. 3 ; Heurtin, 2009). En effet, contrairement au rassemblement politique qui implique une plus grande coordination (pour assurer la manifestation elle-même comme preuve publique d'un soutien ou d'une dénonciation politique), la constitution de la foule en liesse « n'exige aucune coordination sophistiquée, mais au mieux des émotions participatives » (Livet, 2002 : 127).

[8] Nous nous référons ici à la notion d'épreuve telle que développée dans les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991) qui renvoient aux différentes situations au cours desquelles les qualités d'une personne ou d'une entité sont évaluées, permettant ainsi de réduire l'incertitude sur leurs capacités (Blondeau et Sevin, 2004).

[9] Par grammaire il faut entendre l'ensemble des repères qui permettent de juger si les personnes agissent correctement dans telle ou telle situation – s'ils ne commettent pas de « fautes ». Sur cet usage de la grammaire voir en particulier Lemieux (2000 ; 2009).

[10] Nous remercions Michel Peroni pour la formulation de cette idée.

[11] Cette notion fait référence au travail de Michel Foucault et à la conceptualisation, dans ses derniers écrits, de l'émergence d'une gouvernamentalité « libérale » qui ne passe plus par l'action sur le corps de l'individu et la sanction de l'écart à la norme (« discipline ») mais par l'intervention sur un « milieu » pour gérer la « conduite » des populations (Foucault, 2004).

[12] Ces trois registres s'inspirent de l'architecture des « régimes d'engagement » (familier, en plan, de la justification) développée par Laurent Thévenot (2006).

[13] Sur l'idée d' « action qui convient » comme jugement situé variant en fonction des régimes d'engagement de la personne, se référer à Thévenot (1990 ; 2006).

[14] Pour une présentation concise du « mode mineur » de l'action, qui renvoie aux « attitudes corporelles ou cognitives de distraction, d'inattention, d'hésitation » qui forment le « bruit de fond » de toute situation de coprésence, cf. Piette (2009).

[15] Pour un excellent exemple d'usage de la vidéo pour saisir la dynamique du passage de gestes et vocables infimes à priori hors du cadre situationnel (composant une interaction significative) jusqu'à l'établissement d'un échange intentionnel, voir Breviglieri (1997).

[16] Nous avons utilisé pour capter nos observations un matériel technique très commun, appareil photo numérique ou petite caméra. Notre prise de vue est de ce fait passée totalement inaperçue, étant donné la multitude d'appareils photo ou de téléphones portables omniprésents parmi les participants de la manifestation.

[17] Nous nous appuyons ici sur l'analyse critique de la « sociologie du passant » développée par Joan Stavo-Debaugé (2003). En particulier, ce dernier montre qu'une bonne partie de la sociologie urbaine, d'inspiration goffmanienne, réduit la dynamique des espaces publics à la seule figure du passage, impliquant des individus qui ne sont ni familiers, ni attachés aux lieux qu'ils fréquentent. Cette réduction du citadin au passant ne permet pas de comprendre toute une série de phénomènes urbains (mobilisation locale, indignation de l'habitant, etc.).

[18] Pour une description ethnographique fine de ces comportements de supporters, voir notamment Bromberger (1995) et Signorelli (1994).

[19] Elaboré par Charles Tilly (1986), « le concept de répertoire d'action collective désigne le stock limité de moyens d'action à disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu. » (Filleule, Mathieu, Péchu, 2009 : 454). Nous ferons ici l'hypothèse qu'il existe de même un répertoire de pratiques supportrices socialement et historiquement construit, disponible aux supporters qui se l'approprient et l'interprètent en situation.

[20] Le terme de *spotter*, issu du verbe anglais « to spot » (observer), désigne des policiers spécialistes du supporterisme chargés de repérer les éventuels individus connus pour des faits de violence, mais aussi d'entrer en contact avec les supporters dans une logique de médiation. Ce type de dispositif, initié en Angleterre à la fin des années 1980 pour faire face au phénomène hooligan, s'est ensuite diffusé dans toute l'Europe et est aujourd'hui pleinement intégré à la gestion policière des matchs considérés « à risque ».

[21] La portée explicative des éléments de contexte comme ceux liés à la dynamique de la situation nous amènent à adhérer à l'idée d'Albert Ogien pour qui « L'action ne peut donc être expliquée ni de manière

causale, ni de manière cognitive mais de manière processuelle » (Ogien, 2007).

[22] Source : « Guide du parfait hôte sécurité », Office fédéral de la police, Confédération Helvétique, 2008, transmis à tous les policiers engagés lors de la manifestation.

[23] Comme le suggère Jean-Philippe Heurtin en s'inspirant de Merleau Ponty, l'enthousiasme propre aux foules en liesse est une émotion qui se nourrit du corps à corps, qui permet d' « être touchés par les autres, au moment même où ils les touchent » (Heurtin, 2009 : 101).

[24] Nous pensons ici en particulier à toutes les transformations qui concernent les « services de proximité » (aide à domicile, soins ambulatoires, aide sociale personnalisée, etc.) et qui touchent à la fois les cadres institutionnels et les compétences attendues des fonctionnaires impliqués dans ces nouvelles formes d'action publique (écoute, accueil, tact, contractualisation). A ce propos, voir entre autres : Weller, 2002 ; Breviglieri et alii, 2003 ; Cantelli et Genard, 2007.

[25] Le choix de ce lieu s'explique probablement par sa qualité de « nœud urbain » tel que défini par Lynch (1977), façon pour les supporters de s'approprier le cœur de la ville comme scène d'exposition publique.

[26] Cette invisibilité renvoie en réalité à une volonté clairement énoncée de l'Etat major de la Police genevoise de promouvoir une visibilité « positive », non-provocatrice et ajustée au contexte festif, conformément à la « Théorie des 3D » évoquée plus haut. Il s'agissait donc surtout d'invisibiliser l'approche répressive pour mettre en avant une visibilité des personnels policiers compatible avec l'événement, à la fois discrète, qui ne le dénature pas, mais qui accompagne son accomplissement.

[27] Nous remercions Marc Breviglieri pour cette observation.

[28] Nous faisons ici référence à l'ensemble des travaux sur la foule inspirés de cette approche, notamment dans la sociologie politique américaine (cf. Cefaï, 2007 : 55 et suivantes).

[29] Sur ce point, il est intéressant de noter que les interventions des policiers français venus en renfort sont apparues, de l'aveu de certains policiers suisses travaillant avec eux, comme étant trop « musclées » et sans « discernement ».

[30] Pour une réflexion sur les différentes manières d'être à la ville, cf. Stavo-Debaugé, 2003 ; Breviglieri et Trom, 2003 ; Cefaï et Joseph, 2002 ; et, plus largement, sur la recomposition de l'action publique, cf. : Thévenot, 2006, Cantelli et al., 2009 ; Cantelli et Genard, 2007.

Bibliographie

- BARBEY Basile, 2008. « Hooliganisme, territoire et sécurité : analyse d'un risque complexe par le dispositif qui l'encadre », in BUSSET Thomas, JACCOUD Christophe, DUBEY Jean-Philippe et MALATESTA Dominique (dir.), *Le football à l'épreuve de la violence et de l'extrémisme*. Lausanne, Antipodes, pp. 253-273.
- BASSON Jean-Charles (dir.), 2001. *Sport et ordre public*. Paris, La Documentation française.
- BASSON Jean-Charles, LE NOE Olivier et DIAZ Frédéric, 2001. « La sécurité de la Coupe du monde de football de 1998 : bilan », in BASSON Jean-Charles, (dir.), *Sport et ordre public*. Paris, La documentation française.
- BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis, 1995. *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception*. Paris, Métailié.
- BLONDEAU Cécile et SEVIN Jean-Christophe, 2004. « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », ethnographiques.org, 5, avril 2004 (en ligne).
<http://www.ethnographiques.org/2004/Blondeau,Sevin>
- BODIN Dominique, 1999. *Hooliganisme : vérités et mensonges*. Issy-les-Moulineaux, ESF.
- BODIN Dominique (dir.), 2000. *Sports et violences*. Paris, Chiron.
- BODIN Dominique, 2003. *Le hooliganisme*. Paris, PUF
- BOLTANSKI Luc, 1993. *La souffrance à distance*. Paris, Métailié.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.
- BREVIGLIERI Marc, 1997. « La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public », in CONEIN Bernard et THÉVENOT Laurent (dir.), *Cognition, Information et Société*, Raisons pratiques, 8, Éditions de l'EHESS, pp. 123-148.
- BREVIGLIERI Marc, 1999. *L'Usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, thèse de doctorat. Paris, EHESS.
- BREVIGLIERI Marc, TROM Danny, 2003. « Troubles et tensions en milieu urbain : les épreuves citadines et habitantes de la ville », in CEFAL Daniel, PASQUIER Dominique. *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF.
- BREVIGLIERI Marc, PATTARONI Luca et STAVO-DEBAUGE Joan, 2003. « Quelques effets de l'idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social », *Revue suisse de sociologie*, 29, 1, pp. 141-157.
- BROMBERGER Christian, 1995. *Le match de football*. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- CANTELLI Fabrizio et GENARD Jean-Louis, 2007. *Action publique et subjectivité*. Paris, LGDJ, pp. 203-218.
- CANTELLI Fabrizio, ROCA Marta, STAVO-DEBAUGE Joan, PATTARONI Luca (eds.), 2009. *Sensibilités Pragmatiques : enquêtes sur l'action publique*. Bruxelles, Peter Lang.
- CEFAI Daniel, 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris, La Découverte.
- CEFAI Daniel, JOSEPH Isaac (eds.), 2002. *L'héritage du pragmatisme, Conflit d'urbanité et épreuves du civisme*. Paris, L'Aube.
- DODIER Nicolas, 1993. « Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 62, pp. 63-85.
- FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, 2009. *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, Presses de Sciences Po.
- FILLIEULE Olivier, 1997. « Du pouvoir d'injonction au pouvoir d'influence ? Les limites de l'institutionnalisation », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 27, pp. 101-125.
- FOUCAULT Michel, 2004. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*. Paris, Gallimard/Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1963. *Behavior in public places. Notes on the social organization of gatherings*. New York, The Free Press.
- GOFFMAN Erving, 1974. *Les rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit.
- HAFERBURG Christoph, GORKA Theresa et SELTER Marie, 2009. « Public viewing areas : urban interventions in the context of mega events », in PILLAY Udesch, TOMLINSON Richard, BASS Orli (eds), *Development and Dreams : The urban legacy of the 2010 Football World Cup*. Pretoria, HSRC Press, pp. 174-199.
- HEURTIN Philippe, 2009. « L'enthousiasme du téléthon », in TRAÏNI Christophe, *Emotions... Mobilisation !*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 97-120.
- JACCOUD, Christophe, MALATESTA Dominique, 2007. « Supporter les supporters : la mise en œuvre d'une politique de sécurité dans les stades en Suisse (2000-2007) », *Revue européenne de management du sport*, 16, pp. 2-8.
- JOSEPH Isaac, 1996. « Les compétences de rassemblement : une ethnographie des lieux publics », *Enquête : anthropologie, histoire, sociologie*, 4. Marseille, Éditions Parenthèses, pp. 107-122.
- JOSEPH Isaac, 1984. *Le passant considérable : essai sur la dispersion des espaces publics*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- KOSELLECK Reinhardt, 1990. *Le Futur Passé, contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- LEMIEUX Cyril, 2009. *Le devoir et la grâce*. Paris, Economica.

- MARIOT Nicolas, 2001. « Les formes élémentaires de l'effervescence collective, ou l'état d'esprit prêté aux foules », *Revue Française de Science Politique*, 51 (5), pp. 707-737.
- MC PHAIL Clark, SCHWEINGRUBER David, 1999. « A Method for Systematically Observing and Recording Collective Action », *Sociological Methods & Research*, 27, 4, pp. 451-498.
- MIGNON, Patrick, 1995. *La violence dans les stades : supporters, ultras et hooligans : actes des entretiens de l'INSEP*, Collection : Les cahiers de l'INSEP ; no 10. Paris, Institut national du sport et de l'éducation physique.
- LATOUR Bruno, 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte.
- LEMIEUX Cyril, 2009. *Le devoir et la grâce*. Paris, Economica.
- LEMIEUX Cyril, 2000. *Mauvaise Presse*. Paris, Métailié.
- LIVET Pierre, 2002. *Emotions et rationalité morale*. Paris, PUF.
- LYNCH Kevin, 1977. *L'image de la cité*. Paris, Dunod.
- MOLINIER Pascale, 2005. « Le care à l'épreuve du travail. Vulnérabilités croisées et savoir-faire discrets », *Raisons Pratiques*, 16 , pp. 299-316.
- OBLET Thierry, 2008, *Défendre la ville. La police, l'urbanisme et les habitants*. Presses Universitaires de France, collection PUCA.
- OGIEN Albert, 2007. *Les règles de la pratique sociologique*. Paris, PUF.
- PATTARONI Luca, 2007. « La ville plurielle : quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique, *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne, Presse Polytechniques et Universitaires romandes, pp. 283-314.
- PATTARONI Luca, 2005. « Le care est-il institutionnalisable ? Quand la « politique du care » émousse son éthique », *Raisons Pratiques*, 16, pp. 177-203.
- PIETTE Albert, 2009. « Le mode mineur : une compétence impensée », in BREVIGLIERI Marc, LAFAYE Claudette et LEMIEUX Cyril, *Compétences critiques et sens de la justice*. Paris, Economica, pp. 251-260.
- SIGNORELLI Amalia, 1994. « Territoires : les tifosi, l'équipe et la cité », *Ethnologie française*, 15, 3, pp. 615-628.
- STAVO-DEBAUGE Joan, 2003 « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résident qui s'émeut », in CEFAÏ Daniel et PASQUIER Dominique, *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris, PUF, pp. 347-371.
- STAVO-DEBAUGE Joan, 2009. *Venir à la communauté : une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, thèse de doctorat. Paris, EHESS.
- THEVENOT Laurent, 1990. « L'action qui convient », in PHARO Patrick et QUERE Louis, *Les formes de l'action*. Paris, Editions de l'EHESS, pp. 39-69.
- THEVENOT Laurent, 2006. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris, La Découverte.
- TILLY Charles, 1986. *La France conteste. De 1600 à nos jours*. Paris, Fayard.
- WELLER Jean-Marc, 2002. « Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide », *Sociologie du travail*, 44, pp. 75-97.